

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 octobre 2024

III - Approbation du contrat interne d'objectifs et de moyens (CIOM) du Département d'Etudes Médicales (DEM) - 2023-2027

Le contrat interne d'Objectifs et de moyen (CIOM) est un outil au service du pilotage et de la stratégie de l'université.

Le CIOM permet d'inscrire les actions du Département (qui préfigure l'UFR de médecine) dans la stratégie de l'Université tout en respectant ses spécificités. Il permet d'appréhender ses projets et les moyens pour les accompagner.

Il comporte trois parties : la première reprend les axes stratégiques du projet de l'université d'Orléans. La seconde partie est consacrée à l'état des lieux du Département. La troisième est consacrée aux projets du Département et à leur suivi.

Celui-ci est réalisé tous les deux ans.

Le CIOM 2023-2027 du DEM figure en annexe.

Le Conseil d'administration approuve le contrat interne d'objectifs et de moyens (CIOM) du Département d'Etudes Médicales 2023-2027.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	atteint
Membres présents :	20
Membres représentés :	5
Total :	25

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	25
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 05/11/2024

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

/

Contrat Interne d'Objectifs et de Moyens (CIOM) 2023-2027

Entre l'université d'Orléans (Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel)
Représentée par Éric BLOND, Président

Et

Le Département de la Formation Médicale
Représenté par Éric DUVERGER, Directeur du Département de la Formation Médicale et le Pr Carine SALLIOT, Vice-Présidente déléguée Médecine

	Date
Approbation du document initial en Département	11 juin 2024
Approbation du document initial en Conseil d'Administration	
Approbation de la 1 ^{ère} révision en Conseil de Composante	
Approbation de la 1 ^{ère} révision en Conseil d'Administration	

Sommaire

Sommaire	2
Présentation générale	3
PARTIE 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES	4
1.1 OBJECTIFS GENERAUX DE L'ETABLISSEMENT	4
1.2 AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2028.....	5
<i>Axe 1 : Une université Régionale, de dimension Européenne</i>	5
<i>Axe 2 : Une université pluridisciplinaire, avec Santé</i>	6
<i>Axe 3 : Innovation pédagogique, Numérique et Data : les fils conducteurs</i>	6
<i>Axe 4 : Le patrimoine, un enjeu majeur</i>	7
<i>Axe 5 : La culture Qualité et la professionnalisation du Pilotage</i>	7
<i>Axe 6 : Animation Formation / Recherche : le modèle des Pôles</i>	8
<i>Axe 7 : Une politique de Site volontariste</i>	8
PARTIE 2 : ETAT DES LIEUX DE LA COMPOSANTE	10
2.1 Actions de formation	10
2.2 Bilan des moyens attribués.....	13
2.3 Les heures d'enseignement.....	15
2.4 Masse Salariale.....	15
2.5 Analyse des coûts.....	15
2.6 Patrimoine	15
2.7 Indicateurs	16
PARTIE 3 : PROJET(S) DE LA COMPOSANTE	17
3.1 Bilan des projets 2018-2022 inscrits au CIOM	17
3.2 Présentation des nouveaux projets.....	18
3.3 Présentation de la nouvelle offre de formation	24

Présentation générale

Le Contrat Interne d'Objectif et de Moyen (CIOM) est un outil au service du pilotage et de la stratégie de l'université. L'établissement y définit ses objectifs pluriannuels et les décline en concertation avec la composante. Le CIOM précise les relations entre les composantes et la direction de l'établissement dans un esprit de subsidiarité, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, ainsi que des statuts de l'établissement. Le CIOM présente également le socle commun des règles de fonctionnement des composantes, tout en veillant au respect de leurs spécificités.

Un contrat pour un meilleur pilotage

Le CIOM est un levier supplémentaire pour impulser une dynamique d'établissement, partagée par l'ensemble des composantes, afin de renforcer l'attractivité et le rayonnement de notre université.

Le passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) conduit l'université d'Orléans à adapter son pilotage et sa gouvernance à de nouveaux modes de gestion. Elle se dote progressivement d'outils indispensables pour la maîtrise de ses activités principales de recherche et de formation. A ce titre, le CIOM assure le suivi de la réalisation de ses objectifs et la soutenabilité des projets et actions entrepris.

Ainsi le CIOM permet, d'une part, d'inscrire les actions des composantes dans la dynamique de la stratégie d'établissement tout en respectant leurs spécificités et, d'autre part, d'appréhender leurs projets et les moyens pour les accompagner. Il propose par ailleurs un état des lieux et une partie spécifique concernant les moyens alloués pour accompagner la mise en œuvre de leurs projets, inscrits dans le cadre des objectifs stratégiques de l'établissement.

Calendrier et modalités

Le CIOM est un outil au service du dialogue interne de l'établissement qui peut servir de base de travail pour préparer les dialogues de gestion, les campagnes d'emploi.... Le CIOM est pluriannuel et sa temporalité correspond idéalement au contrat quinquennal d'établissement. Il fait l'objet d'ajustements tous les deux ans après une évaluation régulière de sa mise en œuvre effective ou dans l'hypothèse de variations contextuelles ayant un impact fort sur le fonctionnement de l'Université et/ou de sa composante dans la réalisation de ses missions.

La direction de chaque composante coconstruit son CIOM avec l'équipe de gouvernance en accord avec la politique de l'établissement. Elle organise le dialogue au sein de sa composante afin d'associer aux engagements contractés les structures de formation et les unités de recherche concernées. Le contrat est étudié en Conseil de composante qui l'adopte. Ce dernier valide ainsi les grandes orientations stratégiques et budgétaires pour les années à venir. Les termes du contrat engagent l'ensemble de la composante dans son fonctionnement.

Le calendrier général d'élaboration des CIOMs de l'établissement fixe une échéance commune à sa rédaction à toutes les composantes. Les CIOMs doivent détailler la façon dont chaque composante s'approprie les stratégies et objectifs de l'établissement dans la construction de ses propres projets. Ainsi, à terme, le CIOM doit définir des objectifs, quantitatifs de préférence, et des échéances à atteindre ainsi que les conditions nécessaires et les prérequis indispensables à la réalisation de ces objectifs.

Présentation du document

Ce document comporte trois parties.

La **première partie** précise les objectifs généraux de l'établissement et l'esprit dans lequel le CIOM doit se construire. Elle reprend également les axes stratégiques du projet d'établissement.

Pour rappel, les problématiques relatives aux orientations stratégiques à mener dans le champ de la recherche, ainsi que les discussions à mener sur les moyens dédiés à ces aspects, ne sont pas inclus dans le cadre du CIOM, mais traités dans le cadre des CIOMs Labos.

La **seconde partie** est consacrée à l'état des lieux de la composante.

La **troisième partie** est consacrée à ses projets et à leur suivi. Cette partie doit s'enrichir jusqu'à la signature du CIOM et être mise à jour tous les deux ans.

D'autres éléments présentés dans ce document permettent d'éclairer les responsabilités respectives des composantes, des services centraux et des services communs ; ils présentent les pistes d'amélioration collective en phase avec le processus de réorganisation et de qualité amorcé. Aussi ces éléments sont susceptibles d'évoluer

périodiquement, au fur et à mesure de l'avancement des projets et à l'apparition de sujets nécessitant des clarifications complémentaires.

PARTIE 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La première section de cette partie présente les objectifs généraux de l'établissement et l'esprit dans lequel le CIOM doit se construire. La seconde section présente les axes stratégiques du projet d'établissement 2024-2028.

1.1 OBJECTIFS GENERAUX DE L'ETABLISSEMENT

Le CIOM précise les éléments de politique générale et de la stratégie de l'établissement ayant un impact sur les composantes afin de garantir une plus grande transparence et des projections pluriannuelles.

Une gouvernance rénovée suppose une plus grande **transparence** des informations, une répartition des compétences précisée et le respect de procédures clarifiées. Cette exigence doit se traduire notamment par les pratiques suivantes :

- Chaque composante présente son CIOM à son Conseil qui l'adopte pour une durée de cinq ans. En cas de révision, le document est de nouveau soumis au conseil.
- De façon générale, il appartient à chaque composante d'informer l'ensemble de ses personnels de l'ordre du jour de ses Conseils au minimum une semaine avant leur tenue. Elle met à leur disposition un relevé de décision et le compte-rendu des débats qui s'y tiennent. Ces éléments sont disponibles sur le site intranet de l'établissement.

Dans le cadre du Conseil de composante réuni en formation restreinte, la ventilation interne des moyens en termes de postes d'enseignants et de BIATSS est examinée, au regard des axes de développement prévus en termes de disciplines et de compétences. Dans le cadre de la campagne d'emplois des enseignants, enseignants-chercheurs, les demandes de postes sont présentées en conseil de composantes au même titre que les postes publiés et enfin pourvus.

- Il appartient à la direction de la composante de préparer et de soumettre à son conseil son projet de répartition des moyens financiers.
- Chaque composante établit un organigramme fonctionnel tenu à jour, dans le respect de la législation en vigueur. L'organigramme est mis en ligne sur l'intranet de l'établissement.
- Chaque composante s'inscrit dans une stratégie volontariste d'échanges de bonnes pratiques, de services et de moyens avec les autres composantes et les services centraux. Ce sera notamment le cas pour le développement des ressources propres et l'essor des partenariats.

1.2 AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2028

L'Université d'Orléans (UO) est aujourd'hui un établissement pluridisciplinaire, ~~sans Santé~~ qui comporte 11 composantes dont 8 dotées d'un statut dérogatoire : quatre IUT (Orléans, Châteauroux-Issoudun, Chartres, Bourges), une école d'ingénieurs interne Polytech, un observatoire des sciences de l'univers (OSUC), un INSPE et la seule école universitaire de Kinésithérapie en France soutenue financièrement par la Région Centre - Val de Loire (CVL). A cela s'ajoutent 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) : Droit, Economie, Gestion (DEG) ; Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) ; Sciences et Techniques (ST). En septembre 2022, le departe

L'UO est le seul établissement d'enseignement supérieur et de recherche présent sur les 6 départements de la Région CVL. Sa présence sur 16 sites dans 7 villes (Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Blois, Tours-Fondettes) constitue une force, qui lui permet de déployer sur l'ensemble du territoire régional des formations et des recherches adaptées à la diversité des besoins. Toutefois, cette implantation territoriale est également une source de contraintes organisationnelles et financières majeures.

Dans le paysage national, l'UO est un établissement de taille moyenne (20 000 étudiants, 2 000 personnels) avec un rayonnement international en recherche, confirmé par sa présence dans le classement thématique de Shangaï entre les rangs 100 et 500 pour 5 disciplines (Géosciences, Mathématiques, Economie, Matériaux, Chimie) et sa présence régulière dans les rangs 800 à 900 du classement général. L'obtention récente par 3 collègues de bourses de l'European Research Council et la nomination de 5 autres à l'Institut Universitaire de France confortent cette visibilité croissante de la recherche réalisée au sein de l'université.

L'ambition pour 2030 est de réaliser une transformation profonde de l'UO ; celle-ci doit s'accompagner d'un changement notable de son image afin de rendre parfaitement compte du dynamisme et du potentiel de croissance de l'établissement pour en améliorer l'attractivité. L'UO réunit aujourd'hui trois atouts : un ancrage régional fort, l'appartenance à l'alliance européenne Advanced Technology Higher Education Network Alliance (ATHENA) et une reconnaissance internationale en recherche. Ces trois dimensions constituent un potentiel unique qu'il convient de transformer en une signature différenciante. Cette transformation s'articulera autour des axes stratégiques suivants.

Axe 1 : Une université Régionale, de dimension Européenne

L'UO est forte de son ancrage régional qui doit être revendiqué, renforcé et cultivé, au service des besoins du territoire en formation et en valorisation de la recherche. Cette approche présidera à l'évolution de sa carte des formations de premier cycle et se traduira par une politique de développement des « Campus de Proximité », bien identifiés dans chacune des 7 villes d'implantation de l'université. Chaque campus cultivera une différenciation locale dans sa dimension vie étudiante (associative, Service Commun de Documentation, Service de Santé Etudiante, etc.) et par son offre de formation en lien avec les politiques locales. Cette offre de formation de proximité permettra de mieux accompagner les étudiants dans un parcours de réussite. Elle doit aussi leur donner des possibilités d'ouverture à l'international tout en participant à l'attractivité de la Région à travers l'accueil d'étudiants venant d'autres régions de France et d'autres pays.

L'UO participera en même temps activement au sein de l'alliance ATHENA à l'installation de cette université Européenne, avec ses 8 partenaires. Cela se traduira par une offre de formations européennes (Master, Doctorat), par l'essor des mobilités des étudiants (dès le niveau L2) et des personnels (Enseignants, Enseignants-Chercheurs et BIATSS) au sein de l'alliance ATHENA.

L'objectif est de développer un modèle original, combinant un très fort ancrage territorial et une multiculturalité européenne dès le premier cycle, permettant à la fois le développement de l'université dans son écosystème local et son ouverture sur le monde, au service de ses étudiants.

Sur le plan de la recherche, la stratégie visera à multiplier les programmes européens entre les laboratoires de l'alliance ATHENA, en impliquant les partenaires historiques de l'UO que sont le CNRS, le BRGM, le CEA et l'INRAe. Ces projets, renforcés par une mobilité accrue des personnels, permettront à terme d'installer des pôles de recherche à l'échelle de l'alliance. Ils donneront une visibilité en recherche à cette université européenne, et conforteront la position internationale des laboratoires de l'université.

Cet objectif global d'université européenne ancrée en région Centre - Val de Loire guidera alors l'ensemble de la politique de l'UO et ses actions. Cet objectif, qui rend compte du dynamisme et du potentiel de croissance de l'établissement, renforcera son attractivité et lui permettra d'être fière de sa reconnaissance régionale pour son action en faveur de ses territoires, d'être pleinement multi-culturelle par son intégration réussie au sein de l'université européenne ATHENA et visible à l'international par l'excellence de sa recherche.

Axe 2 : Une université pluridisciplinaire, avec Santé

Le caractère pluridisciplinaire de l'UO sera renforcé par la refonte de l'UFR ST, la création du campus Madeleine dédié à l'école de la Data dans les métiers du Droit, de l'Economie et de la Gestion, et une approche transdisciplinaire de la recherche en Sciences Humaines et Sociales.

Aujourd'hui, l'UO est un établissement pluridisciplinaire sans Santé. A l'horizon 2028, l'objectif est de la positionner dans le paysage national de la Santé. Cela passe par la création d'une faculté de médecine, l'universitarisation du CHRO, le renforcement des activités de recherche communes entre l'hôpital et l'UO, tant en biologie qu'en chimie, ainsi que la création de nouvelles équipes de recherche dans le domaine de la Santé, grâce à un partenariat fort avec l'université de Tours, l'INSERM et le CNRS. L'ouverture à la Santé ne se réduira pas à la médecine mais intégrera la création d'un pôle Rééducation, Réadaptation, Motricité/Performances Sportives qui accueillera les formations paramédicales du domaine (Kinésithérapie, Pédicure Podologie, ...), ainsi que les formations de STAPS ; formations qui seront adossées à un futur laboratoire à forte dominante sciences de la rééducation et de la réadaptation. Ce pôle a vocation à porter l'universitarisation des formations paramédicales qui est un axe de développement important pour l'UO.

Ces deux pôles (Etudes médicales / Rééducation réadaptation sport) ont vocation à couvrir la Région CVL, à travers l'implantation des LAS sur l'ensemble des sites, une répartition régionale des internes, et également avec le positionnement géographique des stages des formations paramédicales. A la jonction de ces deux pôles sera positionnée la médecine de réadaptation, discipline essentielle pour faire face au vieillissement de la population. L'UO réunira en effet en 2030 les compétences pour devenir leader dans cette discipline.

Axe 3 : Innovation pédagogique, Numérique et Data : les fils conducteurs

L'expérience et le savoir-faire acquis dans le domaine du numérique (au service de la transformation des métiers), de la Data (notamment le big data et l'IA au service des métiers) et de l'innovation pédagogique (à travers l'apprentissage par la pratique) seront mis au profit de l'établissement en matière de pédagogie, de recherche et d'organisation.

Le numérique comme outil de transformation des métiers est l'élément fédérateur de l'université européenne ATHENA qui orientera la construction de la nouvelle offre de formation de l'UO - en articulation avec le projet France 2030 ExcellenceS Minerve - vers plus de modularité et d'ouverture

vers nos universités partenaires. Cela requiert la généralisation de l'approche par micro-crédits et une politique d'enseignement en langue anglaise pour les masters notamment.

L'expérience acquise dans le cadre du projet Digital Learning Lab eXperience Pédagogique (DiLL XP) et du PIA4 Démonstrateur de l'Enseignement Supérieur (DemoES) pour un numérique plus PROche, PROfessionnalisant et PROpre (PRO3) sera transférée à l'ensemble des disciplines où cela a du sens, pour accompagner la transformation de l'une de nos missions statutaires : la formation.

Cette transformation des pratiques pédagogiques, au service des étudiants, sera déployée sur l'ensemble des sites et dans toutes les formations d'ici à 2030.

Axe 4 : Le patrimoine, un enjeu majeur

La stratégie patrimoniale de l'établissement devra intégrer ses besoins de transformation (Faculté de médecine, pôle réadaptation, ...) et relever les défis et les enjeux de la transition énergétique et écologique. La maîtrise de l'impact environnemental de notre patrimoine (immobilier, voirie, réseaux...) est un impératif majeur tant pour notre engagement dans la transition écologique que pour renforcer nos marges de manœuvre financières.

La politique menée sera celle de la rationalisation des locaux, de la fiabilisation des données sur l'état du parc immobilier ; du suivi de son entretien, de la réduction des consommations et de l'optimisation des usages. Cela passe par un travail de fond sur la mesure de nos consommations, sur l'analyse de l'ensemble des flux (déchets, eau, chaleur, ...) et des cheminements (routiers, cyclables, piétonniers) afin d'établir un plan à 10 ans permettant de respecter l'engagement d'une baisse globale de notre consommation d'énergie de 40% d'ici à 2050 et de tendre ainsi vers la neutralité carbone de l'université en cohérence avec le décret tertiaire. L'ensemble des opérations inscrites au Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) - Campus Madeleine, Pôle pédagogique, clinique pédagogique, ... - sera mené dans le respect de ces impératifs.

La maîtrise de la gestion, de l'exploitation et de l'évolution du patrimoine immobilier est un des leviers permettant le développement de l'université. En cela, un travail préparatoire sera engagé pour envisager la dévolution du patrimoine après 2030 en parfaite synergie avec l'enjeu de la transition écologique.

Axe 5 : La culture Qualité et la professionnalisation du Pilotage

Pour allouer ses ressources au mieux de ses priorités, l'UO doit poursuivre le développement d'un pilotage approprié à travers une vision consolidée par mission, action et structure qui permettra de mieux préparer les arbitrages nécessaires. L'optimisation des ressources passe aussi par :

- la responsabilisation des acteurs. Le dialogue de gestion doit tendre à prendre en compte des coûts complets. Les décisions opérationnelles doivent à la fois intégrer une vision pluriannuelle et être restituées aux niveaux les plus pertinents dans un équilibre central/local qui favorise l'appropriation des enjeux au plus près de la mise en œuvre;
- la diversification des ressources à travers la formation continue, l'apprentissage, le développement de chaires partenariales, la recherche de mécénat, ou encore le développement d'activités nouvelles ;
- la révision de l'organisation de l'établissement et des fonctions support qui doit être menée en concertation avec les équipes et les personnels pour accroître l'efficacité des process, identifier les mutualisations pouvant participer à une amélioration de la qualité du service rendu, et accompagner la montée en compétences des personnels afin de répondre aux évolutions de nos missions.

La mise en place d'un Système d'Information (SI) dédié au pilotage ainsi que le développement d'une culture qualité seront des éléments forts de la transformation interne de l'UO. Ce changement sera accompagné d'une réorganisation des services, de l'évolution du lien composantes / services pour diminuer la dimension facultaire de l'université, en renforçant le rôle des services centraux dans une vision privilégiant nettement la subsidiarité, au service des formations et des équipes de recherche.

Axe 6 : Animation Formation / Recherche : le modèle des Pôles.

La dimension recherche, statutairement intégrée au sein des UFR, est plus difficilement articulée et appropriée à l'échelle de l'université en raison de l'enchevêtrement entre laboratoires, composantes et sites. En effet, un grand nombre de laboratoires sont à la fois pluri-composantes, multi-sites, pluri-tutelles, ce qui n'en facilite ni la lisibilité, ni le pilotage, rendant le lien formation-recherche particulièrement complexe à appréhender.

Si les Instituts Thématiques Pluridisciplinaires n'ont pas donné pleinement satisfaction dans l'ensemble des champs disciplinaires, leur remplacement par les pôles de recherche n'a pas non plus permis de répondre à la nécessaire articulation formation/recherche. Il convient donc de réinterroger cette structuration.

Le projet France 2030 ExcellenceS Minerve propose l'installation de pôles « Recherche et Formation » constitués de plusieurs composantes et laboratoires. L'animation commune de ces pôles permettra d'une part, une meilleure immersion des étudiants au sein des laboratoires, couplée à une implication participative de nos doctorants à la formation, et d'autre part une meilleure prise en compte des aspects recherche dans les formations ainsi que des aspects formations dans la recherche par l'intégration d'apprentis (en master) dans les laboratoires. Ce modèle, sera testé et évalué avec les pôles Sciences et Rééducation/Réadaptation/Motricité/Performances Sportives, avant d'envisager sa diffusion à l'ensemble de l'université.

Axe 7 : Une politique de Site volontariste

La politique de restructuration des établissements d'enseignement supérieur initiée par la loi Fioraso a réduit le nombre total d'établissements et, dans le même temps, crée des universités nouvelles, installée des Etablissements Public Expérimentaux (EPE), ainsi que quelques Grands Etablissements. Aujourd'hui, l'Etat entend soutenir la transformation des EPE en grands établissements et accompagner la montée en puissance des nouvelles universités résultant du rapprochement des Universités et des Ecoles, avec un questionnement fort sur l'articulation entre les Organismes nationaux de recherche et les Universités en tant qu'opérateurs de recherche responsables de leur stratégie. Dans ce nouveau paysage, les établissements de la Région CVL sont, in fine, restés dans une configuration identique tant dans leur structuration interne que dans leur coordination régionale.

Ce positionnement singulier des Universités d'Orléans et de Tours constitue un marqueur, pour ne pas dire une spécificité locale, qu'il convient de questionner au regard des outils de financements publics (ex-PIA, France2030, ANR, Ministère, ...) comme de l'attractivité de nos universités dans ce nouveau paysage de l'enseignement supérieur. Il est à noter que l'ensemble des financements obtenus ces deux dernières années par notre université l'ont été via des projets coconstruits avec l'université de Tours, l'INSA-CVL et les organismes présents en Région CVL dans une stratégie de portage croisé (PRO3, CMQ, Minerve, PUI, ASDESR, Loire Health Valley, etc.). De même, le projet d'universitarisation du CHR d'Orléans et de création de la faculté de médecine s'inscrit dans une collaboration étroite des deux universités ; la convention de CHU regroupant par exemple les deux universités et le CHR d'Orléans.

Il apparaît donc nécessaire de renforcer la coordination des établissements de la Région Centre - Val de Loire pour construire une dynamique et une visibilité en phase avec la politique de l'Etat, à la hauteur

des attentes du territoire, du personnel universitaire et des étudiants. Par ailleurs, l'ampleur des défis sociétaux (vie étudiante, santé, transition écologique) ne peut être traitée qu'à l'échelle de la Région. L'UO travaillera donc à une politique de site audacieuse, en concertation étroite avec ses partenaires historiques, notamment l'Université de Tours, l'INSA CVL, le BRGM, le CNRS, l'INRAe, le CEA, mais également quelques nouveaux partenaires tels que les CHU d'Orléans et de Tours, ou encore l'INSERM.

L'UO portera une approche de terrain, s'appuyant sur les besoins des parties prenantes, pour en déduire la structure de collaboration la plus appropriée, afin d'assurer la réussite des projets communs à l'ensemble des partenaires de la Région. Les priorités suivantes sont d'ores et déjà identifiées :

- Porter à une échelle régionale un schéma directeur de la vie étudiante par ville et non par établissement ;
- Mutualiser les infrastructures et les outils numériques (SI, Data Centre, Meso-centre de Calcul, etc.) ;
- Développer une politique régionale de la Santé, tant en formation qu'en recherche ;
- Définir à l'échelle régionale des axes formation/recherche/innovation différenciants en cohérence avec les forces régionales, leur visibilité actuelle et leur potentiel de développement futur.
- Travailler la cohérence de l'offre de formation à l'échelle régionale.

La présence de l'UO dans les 6 départements de la région, au sein de 7 villes, lui confère un rôle central dans la politique de site. En effet, elle est déjà partenaire de tous les établissements ESR et des principales collectivités locales de la Région. Cette connaissance fine des acteurs et de leurs besoins doit lui permettre de jouer un rôle moteur, aussi bien en termes de propositions, de portage que de mise en œuvre des projets.

PARTIE 2 : ETAT DES LIEUX DE LA COMPOSANTE

2.1 Actions de formation

2.1.1 Le nombre d'étudiants

Tableau 1 : Evolution du nombre d'étudiants par niveau et libellé de formation LAS/PASS/Portail/DFGSM

Année universitaire N-1/N :	Composantes et site géographique	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Licence 1ère année LAS ↓		-	67	100	327
L1 Droit Licence Accès Santé (LAS)	UFR DEG-Bourges	-	18	15	19
L1 Economie et Gestion Accès Santé (LAS)	UFR DEG-Châteauroux	-	-	12	8
L1 Géographie Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	-	-	12
L1 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	23	46	48
L1 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Bourges	-	26	27	23
L1 Sciences de la Vie Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	-	-	116
L1 Mathématiques - Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	-	-	37
L1 Physique - Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	-	-	27
L1 Chimie - Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	-	-	37
Licence 1ère année Portail ⁽¹⁾ ↓		209	158	191	-
Portail Sciences 16 Sciences de la Vie-Chimie-Santé		127	112	145	-
Portail Sciences 17 Mathématiques-Physique-Santé		57	33	32	-
Portail Sciences 18 Mathématiques-Informatique-Santé		25	13	14	-
Licence 2ème année LAS ↓		0	45	65	130
L2 Droit Licence Accès Santé (LAS)	UFR DEG-Bourges	-	-	3	5
L2 Economie et Gestion Accès Santé (LAS)	UFR DEG-Châteauroux	-	-	-	2
L2 Sciences de la Vie - Santé	UFR ST-Orléans	-	34	51	70
L2 STAPS - Activité physique adaptée et Santé - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	-	21
L2 STAPS - Education et Motricité - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	-	6
L2 STAPS - Entraînement sportif - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	-	11
L2 STAPS - Management du Sport - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	-	2
L2 STAPS - Entraînement sportif - Santé	UFR ST-Bourges	-	-	-	1
L2 Chimie - Santé	UFR ST-Orléans	-	4	2	5
L2 Mathématiques - Santé	UFR ST-Orléans	-	3	4	4
L2 Physique - Santé	UFR ST-Orléans	-	4	5	3
Licence 3ème année LAS ↓		0	5	25	31
L3 Droit Licence Accès Santé (LAS)	UFR DEG-Bourges	-	-	-	1

L3 Sciences de la Vie - Santé	UFR ST-Orléans	-	5	17	20
L3 Chimie - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	6	-
L3 Physique - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	1	3
L3 Informatique - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	1	-
L3 STAPS - Activité physique adaptée et Santé - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	-	3
L3 STAPS - Education et Motricité - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	-	1
L3 STAPS - Entraînement Sportif - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	-	2
L3 STAPS - Entraînement Sportif - Santé	UFR ST-Bourges	-	-	-	1

Licence 1ère année PASS⁽²⁾		0	0	93	120
L1 Chimie - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	13	22
L1 Droit - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	15	13
L1 Economie - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	14	12
L1 Mathématiques - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	12	15
L1 Physique - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	12	14
L1 Science de la Vie - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	14	22
L1 STAPS - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	13	22

L2 DFGSM*	DFM-Orléans				51
L3 DFGSM*	DFM-Orléans				<i>Ouverture 2024-2025</i>
		209	275	474	659

Source : Remontées SISE au 15 janvier de l'année N, inscriptions administratives principales hors CPGE, doctorat et auditeurs libres ; Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), [Documents annuels](#) mis à disposition sur l'intranet

(1) En fin d'année universitaire, les étudiants inscrits s'orientent soit en licence LAS soit en licence générale, soit dans un autre cycle licence.

(2) Les effectifs de la licence PASS ne sont pas intégrés dans les effectifs du MESR suite à la remontée SISE des effectifs en 2022/2023. Ils sont comptabilisés à l'université de Tours.

Dans l'attente de la création de la nouvelle composante de l'UO ces étudiants sont affectés à l'UFR ST dans l'application de gestion APOGEE.

* Diplôme de formation générale ou approfondie en Sciences Médicales

Tableau 1bis : Evolution du nombre d'étudiants par niveau (hors UO-SISE)

Année universitaire N-1/N :	Composantes et site géographique	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Licence 2ème année LAS ↓		57	3	39	40
L2 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	3	39	40
L2 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Bourges	-	-		
L2 SV accès santé (LAS)	UFR ST-Orléans	53	<i>Voir Tableau 1</i>	<i>Tableau 1</i>	<i>Tableau 1</i>
L2 Chimie accès santé (LAS)	UFR ST-Orléans	3	<i>Tableau 1</i>	<i>Tableau 1</i>	<i>Tableau 1</i>
L2 Math accès santé (LAS)	UFR ST-Orléans	1	<i>Tableau 1</i>	<i>Tableau 1</i>	<i>Tableau 1</i>
Licence 3ème année LAS ↓		5	1	6	7
L3 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	1	6	7

L3 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Bourges	-	-		
L3 SV accès santé (LAS)	UFR ST-Orléans	5	Tableau 1	Tableau 1	Tableau 1

Total (hors UO-SISE)	62	4	45	47
-----------------------------	-----------	----------	-----------	-----------

Source : données transmises par le Département formation médicale, juin 2023

Total DFM	271	279	519	659
------------------	------------	------------	------------	------------

2.1.2 Formation continue, apprentissage

Tableau 2 : Evolution du nombre d'Inscriptions Administratives (IA) principales par régime d'inscription

Année universitaire N-1/N :	2018/2019		2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Eff.	%	Eff.	%								
Formation Initiale ⁽¹⁾									518	99,8%	605	99,5%
Formation par apprentissage												
Formation continue									1	0,2%	3	0,49%
Contrats de professionnalisation												

Source : à renseigner par la composante

Tableau 2 bis : Evolution du nombre de formations en apprentissage et noms des CFA gestionnaires

Nom du CFA	Nom de la formation

Source : à renseigner par la composante

2.1.3 Les taux de réussite

Taux de réussite	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
PASS	45,45%				
<u>Filières</u>					
Médecine	25%				
Maïeutique	0%				
Odontologie	0%				
Pharmacie	55%				
Kinésithérapie	45%				

Source : à renseigner par la composante

Le taux de réussite est calculé de la manière suivante : nb d'admis/nb d'admissibles.

2.1.4 L'insertion professionnelle par diplôme

2. 2 Bilan des moyens attribués

2.2.1 Personnels d'EC-E affectés à la composante (données paye décembre)

Tableau 5 : Répartition des personnels EC/E et assimilés ⁽¹⁾ (en ETP)

Année civile N (décembre) :	2021	2022	2023 ⁽²⁾
Enseignants-chercheurs	-	-	-
PROFESSEURS DES UNIV - PRATICIEN HOSPITALIER			2,0
PU – PH Mis à disposition			2,0
PU-PH et MCU-PH transférés			2,0
Enseignants	-	-	-
ATERS et enseignants contractuels (ETP)	-	3	12,0
Dont ATER	-	3,0	3,0
Dont Chef de clinique des universités-assistant des hôpitaux			8,0
Dont assistant hospitalier universitaire			1,0
TOTAL (ETP)	-	3,0	18,0

Source : *Hors SIHAM*, recensement par le DFM

⁽¹⁾ Agents ayant une affectation dans la composante hors agents sur contrats de recherche et contractuels doctorants. Les chiffres indiqués dans le tableau ne tiennent pas compte des décharges d'enseignement, des réductions de services ou des congés de maladie.

⁽²⁾ Recensement des personnels affectés à l'UFR ST ; département de formation médicale-Orléans au 31/12/2023, extrait SIHAM ; Informations observées le 17/04/2024

2.2.2 Personnels BIATSS affectés à la composante (données paye décembre)

Tableau 6 : Répartition des personnels BIATSS (en ETP)

Année civile N (décembre) :	2021	2022	2023
BIATSS titulaires (ETP)	-		
Catégorie A		2,0	2,0
Catégorie B			1,0
Catégorie C			1,0
BIATSS contractuels (ETP)	-		

Année civile N (décembre) :	2021	2022	2023
BIATSS contractuels (ETP) – CDD			
Catégorie A			
Catégorie B		1,0	1,0
Catégorie C			
BIATSS contractuels (ETP) – CDI			
Catégorie A		1,0	1,0
Catégorie B			
Catégorie C			
TOTAL ETP	-	4,0	6,0

Source : Hors SIHAM, recensement par le DFM

DPPA : via SIHAM, 1 AENES catégorie A affecté au Département de Formation Médical à l'UFR ST.

Tableau 6bis : Répartition des personnels BIATSS par filière et BAP (en ETP)

Année civile N (décembre) :	2021	2022	2023
AENES	-	1,0	2,0
ITRF	-	3,0	4,0
dont BAP A Science du Vivant			
dont BAP B Sciences Chimiques et Sciences des Matériaux			
dont BAP C Sciences de l'Ingénieur et Instrumentation Scientifique			
dont BAP D Sciences Humaines et Sociales			
dont BAP E Informatique, Statistiques et Calcul Scientifique			
dont BAP F Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE		2,0	2,0
dont BAP G Patrimoine, Logistique, Prévention et Restauration			
dont BAP J Gestion et Pilotage		1,0	2,0
TOTAL ETP	-	4,0	6,0

Source : Hors SIHAM, recensement par le DFM

2.2.3 Dotation Globale de Fonctionnement, en €

Tableau 7 : Evolution de la dotation de fonctionnement

Année civile N :	2022	2023
Dotation au fonctionnement		
Contribution au Plan de Retour à l'Équilibre (PRE)		
TOTAL	-	-

Source : Fichiers de notification aux composantes.

Tableau 7bis : Ressources propres et participation à la dynamique de l'établissement

	Année civile N :	
	BI 2022	BI 2023
Ressources propres		
Participation à la dynamique de l'établissement		

Source : DAF

2.3 Les heures d'enseignement

Tableau 8 : Evolution du nombre d'heures réalisées

Tableau 9 : Evolution du budget alloué aux heures complémentaires et vacations

Tableau 10 : Evolution du montant des dépenses en heures complémentaires et vacations

Tableau 11 : Evolution du nombre d'heures réalisées de la composante (en HETD) selon l'affectation de l'intervenant

Tableau 12 : Evolution du potentiel d'enseignement net

2.4 Masse Salariale

(pour information)

Tableau 13 : Dépenses de Masse Salariale Formation (hors HC et vacations), fonctions soutien et support de la composante, 2019

2.5 Analyse des coûts

Tableau 14 : Coûts complets par étudiant et par an, 2019

Tableau 14bis : Coût complet formation par heure d'enseignement, 2019

2.6 Patrimoine

Tableau 15 : Répartition des m2 SHON :

Localisation	Bâtiment - nom	2022 – m ² SHON
UFR DEG	Bâtiment A – Ex atelier reprographie	96,12m ²
UFR DEG	Amphithéâtre de Révigny (partagé EUK-CVL)	135,42m ²
UFR DEG	Salle Sully 10 (capacité 49 étudiants)	72,35m ²
Surface UFR DEG pour le DFM		303,89m ²

Source : Direction du patrimoine – Enquête nationale des surfaces, M² transmis à France Domaine
Précision : SHON : surface hors œuvre nette

2.7 Indicateurs

Tableau 16 :

Année civile N :	2022
Année universitaire N-1/N :	2021/22
H/E	
Heures de vacances / Nombre d'heures réalisées	
Heures de vacances / heures de service	
Nombre d'heures complémentaires / Potentiel net	
Nombre d'heures réalisées / Potentiel net	
Taux d'encadrement EC/E pour 100 étudiants * sans les doctorants	
Nombre de BIATSS pour 100 étudiants	
Nombre de BIATSS pour 1 000 HETD	
Dotation HC et vacances / Dépenses HC et vacances	
Dotation fonctionnement /Nombre d'étudiants [Hors CPGE]	

Sources : DPPA, directions, services de l'UO

Précision : Calcul indicateurs :

H/E : Heures réalisées Tableau de bord coordination des outils d'aide au pilotage / Nombre d'étudiants (IA) hors CPGE

Taux d'encadrement : [ETP EC/E/C (cf. partie 2.2.1) /Nombre d'étudiants IA hors CPGE (cf. partie 2.1.1)] * 100

3.2 Présentation des nouveaux projets

Pour chaque projet, communiquer les éléments suivants sur une fiche reprenant les éléments ci-dessous (dupliquer la fiche autant de fois que nécessaire) :

- nom du projet
- numéro(s) des axes stratégiques auxquels le projet participe
- descriptif du projet
- indicateurs et cibles proposés

L'année 2022/23 a permis d'installer le Département de la Formation Médicale (rattaché à l'UFR Sciences et Techniques), de travailler et créer les maquettes du premier cycle afin d'obtenir l'accréditation du 1^{er} cycle de médecine à l'université d'Orléans en mai 2023 pour la rentrée en septembre 2023.

Les recrutements réalisés au cours de cette première année sont de bon augure. Les recrutements futurs (HU et administratifs) devront suivre un rythme soutenu afin d'assurer dans de bonnes conditions tant pour les étudiants, les enseignants et la scolarité la montée en puissance prévue du DFM, avec la perspective de la construction de la future UFR Médecine.

Une des forces de la formation du 1^{er} cycle de médecine de l'université d'Orléans est l'innovation pédagogique portée par les praticiens hospitaliers et les HU du CHU d'Orléans avec l'introduction de la simulation dès le 1^{er} cycle, les TD ou TP sur tablettes ainsi que les examens sur tablettes sur le site de l'UNESS afin de les habituer au plus tôt au format des épreuves des futures EDN.

Un travail conjoint avec les PUPH et les praticiens hospitaliers est mené depuis le 2^{eme} semestre de l'année 2023/2024 pour construire le deuxième cycle (effectif en septembre 2025), en collaboration étroite avec l'UFR de médecine de Tours.

Nom du projet	Transformer le Département de la Formation Médicale en UFR Médecine
Numéro(s) des axes stratégiques	2 et 4
Descriptif du projet	<p>En septembre 2022, le Département de la Formation Médicale a été créé. Il est rattaché à l'UFR Sciences et Techniques. Cette création préfigure la création d'une UFR Médecine prévue en 2025.</p> <p>L'université d'Orléans a été accréditée pour le diplôme de formation générale en sciences médicales (1^{er} cycle). Ainsi, l'université d'Orléans a acquis la compétence santé.</p> <p>La rédaction des statuts, préalable à la création de l'UFR Médecine, devra associer la gouvernance de l'établissement et l'équipe de direction du Département de la Formation Médicale.</p> <p>Une fois les statuts arrêtés, ils seront présentés en Conseil d'administration pour vote. La création pourra alors se réaliser pour la rentrée 2025.</p>
Moyens humains /financiers / surface	<p>Voir projet créer une équipe dynamique</p> <p>Les surfaces seront à travailler avec le cabinet en charge de projeter la formation et les services administratifs et techniques dans les locaux de la Faculté de Droit ; Economie, Gestion.</p>
Indicateurs ou Cibles proposés	<p>Création d'une UFR de Médecine</p> <p>Election d'un conseil de composante</p> <p>Election d'un. e doyen.ne</p>
	L'UO s'engage à accompagner ce projet

Nom du projet	Une vie étudiante dynamique au sein du Département de la Formation Médicale (future UFR de Médecine d'Orléans)
Numéro(s) des axes stratégiques	2 et 4
Descriptif du projet	<p>Au cours de la première année, le Tutorat Santé Tours a été dupliqué pour les étudiants inscrits en PASS à Orléans selon les modalités du Tutorat existantes à Tours.</p> <p>Le Tutorat existe depuis plus de 10 ans à Tours et propose aux étudiants inscrits en première de santé (PASS et L.AS) un soutien sous la forme d'un entraînement aux QCM avec corrections deux fois par semaine, en présentiel pour les PASS et en distanciel pour les L.AS.</p> <p>En 2022-2023, l'organisation du Tutorat reposait sur des étudiants de Tours. Avec l'ouverture du DFGSM2 à Orléans en septembre 2023, le tutorat a recruté des étudiants inscrits en Médecine ou en kiné à Orléans après un PASS à Orléans. Quelques étudiants de Tours sont venus prêter mains fortes pour certaines colles. Les tuteurs ont mis en place des permanences à la BU pour soutenir les étudiants en PASS et ont créé un système de parrainage.</p> <p>Sous l'impulsion des tuteurs d'Orléans des examens blancs en présentiel ont été planifiés au cours des deux semestres de l'année 2023-24.</p> <p>Les étudiants de deuxième année soutenus par la direction du Département ont mis en place la Corporation des Etudiants de Médecine Orléans (CEMO). L'association a été créée en octobre 2023.</p> <p>Il reste à mettre en place le Tutorat des années supérieures d'ici 2025-26.</p>
Moyens humains /financiers / surface	<p>Besoin d'un local pour héberger le Tutorat et un pour les associations Médecine à créer.</p> <p>+/- 30 m² pour le Tutorat, présence d'un copieur puissant et d'un bureau pour les permanences.</p> <p>Local 15m² pour association</p> <p>Moyens financiers : subvention</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 000€ au Tutorat, inscrit au budget du DFM - 3 000 € pour participer au financement de projets des associations à venir
Indicateurs ou Cibles proposés	<p>Nombre d'étudiants engagés dans le Tutorat</p> <p>Nombre d'associations créées (au moins une)</p> <p>Taux d'adhérents</p>
	L'UO s'engage à accompagner ce projet

Nom du projet	Recruter des équipes pédagogiques et administratives et techniques dynamiques						
Numéro(s) des axes stratégiques	2						
Descriptif du projet	<p>La création de l'UFR de médecine et l'accréditation du second cycle imposent le recrutement d'équipes pédagogique, administrative et technique.</p> <p>Les recrutements doivent suivre le schéma établi lors du dossier d'accréditation et par la mission IGASS et IGESR. Ils doivent répondre aussi à la montée en charge du nombre d'étudiants en médecine à Orléans afin d'assurer des enseignements de qualité.</p>						
Moyens humains /financiers / surface	Projection des personnels enseignants (voir dossier accréditation)						
	Totaux cumulatifs						
		2023	2024	2025	2026	2027	2028
	PU-PH	3	6	5	7	7	7
	MCU-PH	1	2	4	3	3	3
	<i>Sous-total</i>	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>10</i>
	Total	4	12	21	31	41	51
	CCA	9	5	9	10	10	10
	Pr associé		1	1	2	-	-
	<i>Sous-total</i>	<i>9</i>	<i>6</i>	<i>10</i>	<i>12</i>	<i>10</i>	<i>10</i>
	Total	13	27	46	68	88	108
	Projection des personnels BIATSS *						
	Totaux cumulatifs						
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
A	3			1			
B	1	1	3	3		1	
C		1		1	1	1	1
Total	4	6	9	14	15	17	18
Indicateurs ou Cibles proposés	<p>Taux de réalisation des ouvertures de postes</p> <p>Taux de recrutements Tit/CDD/ CDI</p> <p>Taux F/H</p>						
	L'UO s'engage à accompagner ce projet						

Nom du projet	Accréditation du second cycle d'études médicales				
Numéro(s) des axes stratégiques	2				
Descriptif du projet	<p>En mai 2023, l'université d'Orléans a obtenu l'accréditation pour le premier cycle d'études médicales.</p> <p>Dès la rentrée 2023, les équipes pédagogiques ont travaillé sur l'organisation et les modalités d'enseignements souhaitées en DFASM.</p> <p>Le dossier d'accréditation est en cours de rédaction. L'objectif est de le déposer au ministère au plus tard début octobre 2024.</p> <p>Le dossier devra contenir les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les maquettes des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année - L'organisation des stages et gardes - La mise en œuvre des entraînements aux ECOS, anticipation de l'organisation des ECOS facultaires et nationaux (locaux : 10 stations de travail, logistique...) - Les examens nationaux classants EDN (Epreuves Dématérialisées Nationales). Un des préalables est d'obtenir l'accréditation du site par le centre de gestion national - La création d'un centre de simulation (voir projet suivant) - Les statuts de la future UFR Médecine 				
Moyens humains /financiers / surface	<p>Visite de Facultés de médecine existantes</p> <p>Locaux nécessaires au bon déroulement des ECOS (10 salles, amphithéâtre, circuit)</p> <p>Recrutements et formation des patients standardisés et des personnels de santé standardisés nécessaires aux ECOS nationaux</p> <p>Recrutements des enseignants pour les enseignements en deuxième cycle</p>				
Indicateurs ou Cibles proposés	<p>Accréditation 2nd cycle : avril / mai 2025</p> <table border="0"> <tr> <td> <p>Sessions d'entraînements aux ECOS</p> <p>Prêts pour la rentrée 2025</p> <p>ECOS facultaires en 2026</p> <p>EDN prêt pour octobre 2027</p> </td> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding: 0 10px;">}</td> <td style="vertical-align: middle;"> <p>L'ensemble des locaux devront être labellisés par le CNG.</p> </td> </tr> </table>		<p>Sessions d'entraînements aux ECOS</p> <p>Prêts pour la rentrée 2025</p> <p>ECOS facultaires en 2026</p> <p>EDN prêt pour octobre 2027</p>	}	<p>L'ensemble des locaux devront être labellisés par le CNG.</p>
<p>Sessions d'entraînements aux ECOS</p> <p>Prêts pour la rentrée 2025</p> <p>ECOS facultaires en 2026</p> <p>EDN prêt pour octobre 2027</p>	}	<p>L'ensemble des locaux devront être labellisés par le CNG.</p>			
	L'UO s'engage à accompagner ce projet				

Nom du projet	Créer un centre de simulation
Numéro(s) des axes stratégiques	2 et 4
Descriptif du projet	<p>Actuellement, les facultés de Médecine œuvrent à la création de centre de simulation permettant d'appliquer l'adage « jamais sur un patient la première fois ».</p> <p>La maquette du premier cycle intègre des TP de simulation permettant aux étudiants d'acquérir et parfaire la pratique des gestes médicaux.</p> <p>Dans cette optique, des mannequins dits « de tâche » ont été achetés au cours de l'année 2023/24. Ils ont été utilisés par nos étudiants au CeSimO (Centre de simulation d'Orléans implanté au CHUO dédié à la formation continue).</p> <p>La montée en charge de nos effectifs rendra difficile l'accueil de nos étudiants au CeSimO. Il est convenu avec le CHU de doubler la surface du centre de simulation actuel pour aboutir à la création d'un centre de simulation unique dédié à la FI, la FC et à la recherche où les moyens (équipements, humains) seront mutualisés. Le fonctionnement de cette structure est en cours de discussion, il pourrait prendre la forme d'un GIS.</p> <p>Dans le cadre de la formation des étudiants en médecine ont été acheté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une table d'anatomie virtuelle, elle est localisée dans une salle dédiée dans l'actuelle BU de DEG. Cette formation pourrait être complétée par une UE de dissection (collaboration à mettre en place avec le laboratoire d'anatomie de Tours). - une table de raisonnement clinique, elle sera localisée dans l'extension du centre de simulation. Elle permettra à nos étudiants de s'entraîner sur différents cas de pathologie avec l'idée d'arriver à la bonne prise de décision. <p>Pour la rentrée 2025, il faudra acquérir de nouveaux mannequins (abdominal, TR, seins, palpations testiculaires, examens CV et respiratoire, genou, dos pur PL...)</p> <p>Une fois le second cycle installé (2025), il conviendra de réfléchir à l'équipement du centre de simulation en vue de la formation de 3^{ème} cycle.</p>
Moyens humains /financiers / surface	<p>2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 personnel de catégorie B pour gérer les mannequins et les consommables (préparer et sortir le matériel nécessaire aux TP). - Budget annuel du Département devra prendre en compte les besoins récurrents en fonctionnement (renouvellement de licences, consommables, ...) et en investissement pour l'achat de nouveaux mannequins. <p>2025</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 à 700 m² seront dévolus pour agrandir le CeSimO - Achat de matériels médicaux dévolus aux apprentissages du 1^{er} et 2^{ème} cycle.
Indicateurs ou Cibles proposés	<p>Mise en place du centre de simulation</p> <p>Taux de réalisation des dépenses d'investissement et de fonctionnement pour les centres de simulation.</p> <p>Recrutements réalisés oui / non.</p>
	L'UO s'engage à accompagner ce projet

3.3 Présentation de la nouvelle offre de formation

Présentation sous forme de tableau de l'évolution de l'offre et focus sur les nouveautés

Dans le tableau :

Liste des diplômes avant/après accréditation (par mention et parcours)

*préciser si formation bi-domaine ou co-accréditée

Liste des diplômes 2018-2023	Liste des diplômes 2024-2028
	DFGSM
	DFASM (pour une ouverture en sept 2025) - Création de la carte pédagogique (particularité, 3 ans de formation mais 120 ECTS). - Création d'une commission stages et gardes (36 mois de stage à mi-temps ou 18 mois à temps complet sur 3 ans et 25 gardes obligatoires). - Mise en place des ECOS. - Accréditation par le Centre National de Gestion pour l'organisation des EDN.

Capacité d'accueil 2024-2028

	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27	2027/28	2028/29
1	135	140	140	?	?	?
2	51	100	100	150	200	200
3		51-55	100	100	150	200
4			51-55	100	100	150
5				51-55	100	100
6					51-55	100
7						51-55

Les capacités d'accueil au-delà de 2025 restent à déterminer.